

Inclusion des étudiants en situation de handicap : le Gouvernement missionne la CGE et l'institut Polytechnique UniLaSalle en faveur de la mobilité internationale

En ayant signé une charte handicap « pour une dynamique toujours plus inclusive dans les Grandes écoles » puis en ayant soutenu le plaidoyer de la CGE pour la création du statut SIESH, le Gouvernement a démontré sa volonté de coopérer et de trouver ensemble des pistes pour favoriser la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap. Aujourd'hui, il renouvelle son soutien en demandant à la CGE de conduire des travaux sur cette problématique. Co-portée par l'institut Polytechnique UniLaSalle, cette mission a pour objectif d'identifier les freins et proposer des solutions concrètes en faveur de la mobilité.

Mobilité internationale : 7 mois pour identifier les obstacles et apporter des solutions

La commission Diversité de la Conférence des grandes écoles se mobilise depuis plusieurs années pour favoriser l'inclusion des étudiants en situation de handicap, au sein même de ses établissements membres et également en matière de mobilité internationale. En effet, elle met tout en œuvre pour pallier les difficultés rencontrées par les jeunes lors de leurs semestres académiques à l'étranger (difficultés pour accéder aux soins, aux traitements et au suivi médical, difficultés liées au transport, barrières administratives, freins à l'accompagnement dans la vie sociale, culturelle et personnelle...). D'ailleurs, la CGE porte depuis plusieurs années la création d'un Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH) pour faciliter le départ à l'étranger de ces étudiants.

Conscient de ces problématiques et du chemin qu'il reste à parcourir, le Gouvernement souhaite apporter des solutions nationales et internationales pour améliorer la mobilité des jeunes. Dans cette perspective, **il demande officiellement à la CGE de conduire une étude sur la mobilité internationale des étudiants en situation de handicap, dans l'enseignement supérieur (Grandes écoles et universités). Cette mission fera l'objet d'un rapport qui devra faire état des différents freins et proposer des solutions concrètes et des pistes de travail**, pour permettre aux jeunes de partir à l'étranger dans les meilleures conditions. **La CGE devra également étudier la faisabilité de la généralisation européenne voire internationale de cette approche.**

Pour ce faire, la CGE travaillera en collaboration avec les référents handicaps des établissements, les ambassades étrangères à Paris et françaises à l'étranger, les fédérations étudiantes... et sera en lien régulier avec les différents ministères compétents sur la question.

Animée par Xavier Quernin, chargé de mission Handicap de l'institut Polytechnique UniLaSalle et co-animateur du groupe de travail Handicap de la CGE, la mission arrivera à son terme en juin 2021.

« Les Grandes écoles sont largement mobilisées pour favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants en situation de handicap. Les actions menées ces 10 dernières années ont d'ailleurs été extrêmement bénéfiques ! Mais cette mission va nous permettre d'aller plus loin et d'apporter des réponses concrètes en faveur de la mobilité internationale. Nous remercions le Gouvernement pour la confiance accordée et allons tout mettre en œuvre pour mener cette mission à bien », commente Anne-Lucie Wack, présidente de la Conférence des grandes écoles.

Pour la création d'un Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH)

La CGE porte depuis plusieurs années, aux côtés de la FÉDÉEH et Unirh-Thransition (anciennement Hanploi CED), la création d'un Statut International d'Étudiant en Situation de Handicap (SIESH). Nécessaire pour faciliter le départ à l'étranger de ces étudiants et garantir la non-discrimination, ce plaidoyer a été présenté au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, au secrétariat d'État auprès du Premier ministre chargé des Personnes Handicapées, au Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, et à la Présidence de la République française.

Une fois adopté, ce statut permettrait notamment :

- la nomination de référents handicap dans chaque ambassade ou consulat ;
- le remboursement des traitements médicaux par le pays d'origine et la mise à disposition de valises cabines médicales supplémentaires pour le transport de médicaments ou de matériels adaptés ;
- la mise en place d'un tiers payant international pour compenser les surcoûts liés à une invalidité ;
- la possibilité de bénéficier dans le pays d'accueil de services de transports adaptés à moindre coût.

Vous trouverez la lettre de mission en pj.

À PROPOS DE LA CGE

Créée en 1973, la CGE regroupe 229 Grandes écoles en France, dont 13 Grandes écoles étrangères, couvrant de nombreuses spécialités : ingénieur, management, architecture, sciences politiques, création & design, journalisme, écoles militaires, écoles vétérinaires et de santé... Les Grandes écoles représentent plus de 40 % des diplômes de grade master délivrés chaque année en France. Assurant une recherche intensive, elles mettent en cohérence le projet pédagogique de l'étudiant et les débouchés professionnels. L'appartenance à la CGE est un véritable label de qualité. La CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux : excellence des cursus, insertion professionnelle, lien à l'entreprise, innovation, ouverture internationale... Les 229 Grandes écoles membres proposent une offre de formation et de recherche à déclinaisons multiples en réponse aux besoins du monde socio-économique.

www.cge.asso.fr | **Twitter** : [@ConferenceDesGE](https://twitter.com/ConferenceDesGE)

CONTACTS PRESSE

Camille Le Hyaric - clehyaric@epoka.fr - 06 60 43 65 02

Alix Bourgeois - abourgeois@epoka.fr - 06 07 55 25 52